

Liberté Égalité Fraternité

# Bulletin Officiel

Nº 12 du 30 décembre 2020

Plan de classement Sommaire chronologique Sommaire thématique Travail
Emploi
Formation
professionnelle

Directrice de la publication Valérie Delahaye-Guillocheau, directrice de la direction des finances, des achats et des services

Rédacteur en chef Patrice Loriot, adjoint à la sous-directrice des services généraux et de l'immobilier

Réalisation SGMAS - DFAS - Bureau de la politique documentaire 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Tél.: 01 40 56 45 44



www.dila.premier-ministre.gouv.fr

# Plan de classement

#### Administration

Administration générale

Administration centrale

Services déconcentrés

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

## Travail, emploi, formation professionnelle

Emploi/Chômage

Travail et gestion des ressources humaines

Relations professionnelles/Dialogue social

Formation professionnelle

# Sommaire chronologique

	Pages —
15 décembre 2020	
Arrêté du 15 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	1
Arrêté du 15 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Laurent LEVENT	2
Décision du 15 décembre 2020 portant agrément de catégorie A de la société DIMOé pour effectuer le contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail pouvant être prescrit par l'agent de contrôle de l'inspection du travail	8
18 décembre 2020	
Arrêté du 18 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	6
Arrêté du 18 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des fonctions de responsable de l'unité départementale de l'Isère à M. Dominique VANDROZ	3
21 décembre 2020	
Arrêté du 21 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Yonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à Mme Florence LAMESA	5
Non daté	
Liste des membres du jury citoyen chargé d'accompagner le comité de suivi des retraites dans ses travaux au titre des années 2020, 2021 et 2022	9

# Sommaire thématique

	Pages —
Administration	
Administration générale	
Arrêté du 15 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	
Services déconcentrés	
Arrêté du 15 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Laurent LEVENT	
Arrêté du 18 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des fonctions de responsable de l'unité départementale de l'Isère à M. Dominique VANDROZ	
Arrêté du 21 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Yonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à Mme Florence LAMESA	
Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes	5
Arrêté du 18 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	6
Travail, emploi, formation professionnelle	
Travail et gestion des ressources humaines	
Décision du 15 décembre 2020 portant agrément de catégorie A de la société DIMOé pour effectuer le contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail pouvant être prescrit par l'agent de contrôle de l'inspection du travail	
Liste des membres du jury citoyen chargé d'accompagner le comité de suivi des retraites dans ses travaux au titre des années 2020, 2021 et 2022	9

#### Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arrêté du 15 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2018 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR: MTRR2030586A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2014 modifié portant composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2018 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi ;

Vu la demande de l'organisation syndicale UNSA ITEFA en date du 8 décembre 2020,

Arrête:

#### Article 1er

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les mots : « Mme L'HOMME Caroline, DIRECCTE Occitanie » sont remplacés par : « Mme DIEZ Juliette, DIRECCTE Hauts-de-France ».

A l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté susvisé, les mots : « Mme DIEZ Juliette, DIRECCTE Hauts-de-France » sont remplacés par : « Mme Badra FATMI, DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine, unité départementale des Pyrénées-Atlantiques ».

#### Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 15 décembre 2020.

Pour la ministre et par délégation : La cheffe du département dialogue social, expertise juridique et statutaire, Armelle Chappuis

#### Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 15 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Laurent LEVENT

NOR: MTRZ2030585A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret nº 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2019 portant nomination sur l'emploi de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est, chargé des fonctions de responsable du pôle « entreprises, emploi, économie » ;

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ; La préfète de la région Grand Est, préfète du Bas-Rhin ayant été consultée,

#### Arrêtent:

#### Article 1er

- M. Laurent LEVENT, ingénieur en chef des mines, directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est, responsable du pôle
- « Entreprises, Emploi, Economie », est chargé de l'intérim du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 15 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la secrétaire générale des ministères
économiques et financiers :
La secrétaire générale adjointe,
Mylène Orange-Louboutin

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

#### Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 18 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des fonctions de responsable de l'unité départementale de l'Isère à M. Dominique VANDROZ

NOR: MTRZ2030588A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État, notamment ses articles 2 et 3 :

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi;

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des fonctions de responsable de l'unité départemental de l'Isère à compter du 1er janvier 2021;

Sur proposition du directeur régional par intérim des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Le préfet de l'Isère avant été consulté,

#### Arrêtent:

#### Article 1er

M. Dominique VANDROZ, directeur du travail, directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale du Rhône à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, est chargé de l'intérim de l'emploi de directeur régional adjoint, responsable de l'unité départementale de l'Isère à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 1er janvier 2021.

#### Article 2

Pendant l'intérim, M. Dominique VANDROZ peut bénéficier d'indemnités de mission, en application du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 susvisé ainsi que de la prise en charge de ses frais de déplacement entre Villeurbanne et Grenoble.

#### Article 3

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

#### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Fait le 18 décembre 2020.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

Pour le ministre et par délégation : Pour la secrétaire générale des ministères économiques et financiers : La secrétaire générale adjointe, Mylène Orange-Louboutin

#### Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 21 décembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Yonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à Mme Florence LAMESA

NOR: MTRZ2030589A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Yonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à compter du 1er janvier 2021;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ;

Le préfet de l'Yonne ayant été consulté,

Arrêtent:

#### Article 1er

Mme Florence LAMESA, directrice-adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle à l'unité départementale de l'Yonne, est chargée de l'intérim du responsable de l'unité départementale de l'Yonne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté à compter du 1er janvier 2021.

#### Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 21 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation : Pour la secrétaire générale des ministères économiques et financiers, La secrétaire générale adjointe, Mylène Orange-Louboutin

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales,
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORMEI

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

#### Arrêté du 18 décembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi

NOR: MTRD2030601A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Vu les articles L. 5312-4, R. 5312-7 et suivants du code du travail,

Arrête:

#### Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de Pôle emploi à compter du 20 décembre 2020 :

- 1. En qualité de représentants des administrations de l'État concernées :
- a) Ministère chargé de l'emploi :
  - membre titulaire : M. Bruno LUCAS ;
  - membre suppléant : Mme Bénédicte LEGRAND-JUNG.
- b) Ministère chargé du budget :
  - membre titulaire : Mme Marie CHANCHOLE ;
  - membre suppléant : Mme Elise DELAITRE.
- c) Ministère chargé de l'éducation nationale :
  - membre titulaire : Mme Catherine VIEILLARD ;
  - membre suppléant : M. Sébastien BEGEY.
- d) Ministère chargé de l'intérieur :
  - membre titulaire: M. Jean-Gabriel DELACROY;
  - membre suppléant : M. Frédéric PAPET.
- e) Ministère chargé des affaires sociales :
  - membre titulaire : M. Denis DARNAND ;
  - membre suppléant : M. Jean DHEROT
- 2. En qualité de représentants des salariés :
- a) Sur proposition de la Confédération générale du travail (CGT) :
  - membre titulaire : Mme Cécile VELASQUEZ ;
  - membre suppléant : Mme Claire LALANNE.
- b) Sur proposition de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) :
  - membre titulaire : Mme Patricia FERRAND ;
  - membre suppléant : Mme Chantal RICHARD.
- c) Sur proposition de la Confédération générale du travail Force ouvrière (CGT-FO) :
  - membre titulaire : M. Michel BEAUGAS ;
  - membre suppléant : Mme Laure DOUCIN.
- d) Sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :
  - membre titulaire : M. Eric COURPOTIN ;
  - membre suppléant : M. Claude GRATEAU.
- e) Sur proposition de la Confédération française de l'encadrement (CFE-CGC) :
  - membre titulaire : M. Jean-François FOUCARD ;
  - membre suppléant : M. Bertrand MAHE

#### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

- 3. En qualité de représentants des employeurs :
- a) Sur proposition du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) :
  - membres titulaires :
    - M. Philippe HEDDE;
    - M. Pierre-Matthieu JOURDAN;
    - M. Hubert MONGON.
  - membres suppléants :
    - Mme Soazig DAUVIER;
    - M. Cédric PAULIN;
    - Mme Elisabeth TOME-GERTHEINRICHS.
- b) Sur proposition de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CPME) :
  - membre titulaire: M. Jean-Michel POTTIER;
  - membre suppléant : M. Jean-Michel GAUTHERON.
- c) Sur proposition de l'Union des entreprises de proximité (U2P) :
  - membre titulaire : M. Michel PICON ;
  - membre suppléant : M. Pierre BURBAN.
- 4. En qualité de représentant des régions :
  - membre titulaire : M. Yannick CHENEVARD.
- 5. En qualité de représentant des autres collectivités territoriales :
  - membre titulaire : M. Anthony ARCIERO ;
  - membre suppléant : Mme Marie Claude JARROT.

#### Article 2

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 18 décembre 2020.

Pour la ministre et par délégation : Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle, B. Lucas

### TRAVAIL, EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE

#### Travail et gestion des ressources humaines

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Décision du 15 décembre 2020 portant agrément de catégorie A de la société DIMOé pour effectuer le contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail pouvant être prescrit par l'agent de contrôle de l'inspection du travail

NOR: MTRF2030584S

Le directeur régional des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 4722-1 et R. 4724-2;

Vu le décret n° 2020-88 du 5 février 2020 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles et à la simplification des procédures dans le domaine du travail et de l'emploi, modifiant les modalités d'agrément des organismes pour procéder aux contrôles de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail prescrits en le confiant provisoirement à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France jusqu'au 31 décembre 2021 ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 1987 modifié par arrêté du 10 février 2020 relatif au contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail pouvant être prescrit par l'agent de contrôle de l'inspection du travail mentionné à l'article L. 8112-1 du code du travail ;

Vu la demande d'agrément formulée par la société DIMOé sise ZA Marché de gros - 273 boulevard Jules Durand - 76600 Le Havre,

Décide:

#### Article 1er

L'agrément pour effectuer le contrôle de l'aération et de l'assainissement des locaux de travail tels que définis par l'arrêté du 9 octobre 1987 modifié susvisé est accordé et porte sur la catégorie A.

#### Article 2

Cet agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret du 5 février 2020 susvisé.

#### Article 3

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Ile-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* travail, emploi, formation professionnelle.

Fait le 15 décembre 2020.

Le directeur régional, Gaëtan Rudant

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

## TRAVAIL, EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE

#### Travail et gestion des ressources humaines

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

# Liste des membres du jury citoyen chargé d'accompagner le comité de suivi des retraites dans ses travaux au titre des années 2020, 2021 et 2022

NOR: MTRS2030573K

Sont désignés, après tirage au sort, membres du jury citoyen auprès du comité de suivi des retraites mentionné à l'article L. 114-4 du code de la sécurité sociale :

Mme Olivia AKAKPOVI.

M. Michel ALAND.

M. Patrick ARNAUD.

Mme Peggy BRISSIAUD.

M. Dominique CHANEL.

Mme Maud CHAVAS.

M. Victor GASTAUD.

Mme Laurence GATTINI.

M. Frédéric GUILLIEN.

M. Éric LAMY.

Mme Florence LEBLEU.

Mme Smina MECHOUEK.

M. Augustin MICHAELY.

Mme Betty NAZE.

M. Vincent OLLION.

Mme Juliette SCARANO.

M. Jean-Christophe SOUM-FONTEZ.

Mme Jacqueline ZORNIG.

Le sous-directeur des retraites et des institutions de la protection sociale complémentaire, JEAN-LUC MATT